



Accueil de loisirs d'Aromas

Organisateur : Communauté de communes « Petite Montagne » 39240 Arinthod

Directrice : Sylvie Lanzarini

Année : 2018 – 2021

• **Implantation géographique**

Le territoire (de 300 et 841 mètres d'altitude) se situe à l'extrême sud du Jura, il est limitrophe de Rhône Alpes.

La communauté de Communes « Petite Montagne » regroupe 23 communes pour un total d'environ 7 000 habitants. La moitié des communes compte moins de 100 habitants. Le territoire est très étendu avec des routes sinueuses. Le relief est assez tourmenté car les plateaux sont profondément entaillés par des cours d'eau : l'Ain, le Valouson et la Valouse qui se jette dans l'Ain et un autre affluent le Suran, ainsi 3 vallées orientées nord-sud dessinent le paysage de la Petite Montagne.

Les groupes scolaires sont répartis sur 4 sites :

Arinthod : 1200 habitants



Ecole maternelle et Ecole élémentaire : 244 élèves
71 élèves de maternelles et 173 élèves élémentaires
150 élèves prennent le transport scolaire tous les jours
Plusieurs lignes desservent les différents villages

Aromas : 550 habitants

Ecole maternelle et Ecole élémentaire : 48 élèves
17 élèves de maternelles et 31 élèves élémentaires.
35 élèves prennent le transport scolaire tous les jours.
1 ligne dessert les différents villages et hameaux.

Il part de Villeneuve les Charnod, Charnod et les différents hameaux d'Aromas. C'est un trajet difficile, les routes sont étroites et sinueuses et l'hiver très glissantes, la tournée dure environ 30 minutes, elle peut être rallongée de 20 minutes pendant la période hivernale



St Julien : 471 habitants

44 élèves de maternelles et 82 élèves élémentaires.
91 élèves prennent le transport scolaire tous les jours.
6 lignes desservent les différents villages.

Thoirette : 706 habitants

Ecole maternelle et Ecole élémentaire : 96 élèves
32 élèves de maternelles et 64 élèves élémentaires.
65 élèves prennent le transport scolaire tous les jours.
2 lignes desservent les différents villages.



Il y a un accueil de loisirs adossé à chaque école. Ils sont tous déclarés à la DDCSPP du Jura.

L'organisateur des accueils collectifs de mineurs de tout le territoire est la communauté de communes « Petite Montagne » qui a également la compétence scolaire.

Transport scolaire :

Le transport scolaire est gratuitement mis en place par le conseil régional qui organise les tournées sur chaque site et délivre les cartes de transport scolaire. Il s'assure que dans chaque transport scolaire, une accompagnatrice formée soit présente auprès des – de 6 ans. Il s'assure que les bus scolaires soient en règle ainsi que les chauffeurs.



PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Public accueilli : les enfants scolarisés de 2 à 11 ans

Effectif maximum : 36 enfants dont 10 enfants de – de 6 ans en Périscolaire

L'ALSH d'Aromas est un accueil périscolaire et extrascolaire pour les enfants domiciliés à Aromas et dans les villages voisins. Le bâtiment regroupe l'école et l'accueil de loisirs, certains espaces sont mutualisés. Aucune convention de partage des locaux n'est signée, la mutualisation est actée par la communauté de communes dans la déclaration des locaux destinés aux temps de fonctionnement de l'accueil de loisirs.

• Moyens matériels

Les espaces mutualisés avec l'école :

- Un hall d'entrée (vestiaire)
- Une cour et un préau
- Une petite salle d'activités
- Une salle d'activités (mise à disposition pour le temps de repos des petits pendant l'école)
- La bibliothèque

Les espaces communaux mis à disposition de l'ALSH :

- Une salle des fêtes
- Une salle de restauration
- Un complexe sportif
- Un terrain de tennis, de foot et de pétanque

- **Journée type**

7h/ 8h20 : Accueil échelonné des enfants. Une animatrice fait l'ouverture tous les matins, elle accueille environ 8 à 10 enfants (4 enfants de – 6 ans et 6 enfants de plus de 6 ans).

Tous les matins, un temps d'échange est prévu avec les parents, ce moment est important, il permet de faire le point (petit souci pendant la nuit, l'enfant fatigué, un problème familial), une attention particulière sera portée à l'enfant pour lui permettre de passer une bonne journée.

Un petit déjeuner sera proposé, si l'enfant n'a pas eu le temps de déjeuner, il sera fourni par la famille sauf le lait. La collation du matin évitera le coup de fatigue du milieu de la matinée L'animatrice prendra un temps pour expliquer à l'enfant pourquoi il est important de bien manger le matin.

Le matin est un temps de jeux calmes, de liberté, les enfants sont libres de faire ce qu'ils ont envie, avec ou sans l'animateur.

La communication entre les familles et les animateurs est importante, elle contribue à la qualité de l'accueil.

A 8h20 / 8h30 : les enfants sont accompagnés dans leur classe

11h45 / 13h45 : pause méridienne

A 11h45 : Les animatrices récupèrent les enfants à la sortie des classes.

Les enfants vont aux toilettes et se lavent les mains puis ils se rendent à la cantine.



ORGANISATION DE LA PAUSE MÉRIDIANNE

Lundi – mardi – mercredi - jeudi- vendredi

	repas	animation	
	de 11h45 à 12h30	Sieste / 12h45	
maternelle	effectif moyen : 14	encadrement : 2	
élémentaire	de 11h45 à 12h30	de 12h30 à 13h45	
	effectif moyen : 16/20 enfants	encadrement : 2	

Une animatrice prend en charge les enfants de maternelle inscrits à la cantine dans la classe, les accompagne aux toilettes et aux lavabos de l'école maternelle en veillant à leur sécurité et au respect des règles d'hygiène. Ils se rangent 2 par 2 (un plus petit avec un plus grand) pour se rendre à la cantine.

Les enfants de moins de six ans mangent dans la petite salle avec une ou deux animatrices selon le nombre et les plus de six ans dans la grande salle avec une animatrice. Un tirage au sort ludique sera organisé tous les jours, il permettra aux enfants de ne pas manger toujours avec les mêmes copains, d'élargir leur cercle d'amis et évitera l'isolement de certains enfants.

Les enfants d'élémentaire sont appelés à la porte de leur classe par une animatrice (celle-ci a une liste d'appel, réactualisée par la directrice tous les matins).

Elle prend en charge les moyens (cycle 2) et les grands (cycle 3). Toutes les semaines, les animatrices changent de groupe d'enfants, afin



d'éviter d'avoir les mêmes enfants. Ils vont se ranger par binômes après un passage aux toilettes de l'école, ils se lavent les mains par groupe de 6 encadrés par leur animatrice qui s'assure du respect des règles d'hygiène et de sécurité. Chaque enfant va s'installer à sa table après avoir tiré au sort sa place. Les enfants se servent seuls dans les plats posés au centre de leur table, les animatrices mangent avec les enfants et veillent au bon déroulement du service ainsi qu'au respect des objectifs définis et aux besoins de chaque enfant.

Le traiteur : SICOPAL

Les repas sont livrés chaque matin en liaison froide par la cantine municipale de Lons le Saunier. Les parents peuvent consulter les menus à l'accueil de loisirs, sur les sites internet du traiteur et de l'organisateur.

Le tableau de la citoyenneté, un outil qui permet:

- d'assurer un suivi et désamorcer les mauvais comportements
- de faire le point avec les enfants
- de faire respecter les règles sont établies avec les enfants (3 smilees rouges dans le mois : une rencontre avec la famille sera programmée)
- de permettre à l'enfant de mieux vivre dans le groupe et de comprendre où sont les limites



Des règles sont établies à la rentrée, un enfant sera de service pour la distribution du pain et service de table, un planning de salle sera programmé pour les tâches de la vie quotidienne de la cantine, la lecture du menu.

La durée du repas est d'environ 50 minutes, après le repas les enfants se lavent les dents (matériel fourni par les parents).

A 12h45 : les plus petits sont accompagnés à la sieste par une animatrice.



Mise en œuvre des ateliers d'animation :

Par période d'une semaine, 2 ateliers différents sont proposés aux enfants de l'école élémentaire et aux grandes sections de maternelles, ils ont le choix.

Des temps de paroles seront organisés à chaque période sur des thèmes proposés par les enfants ou en cas de conflit.

Une animatrice est positionnée sur chaque groupe, entre 10 et 14 enfants par atelier. Les enfants ont le choix, rien n'est imposé, ils peuvent changer d'atelier durant la semaine.

A 13h45 : les enfants sont ramenés à l'école.

15h45 à 16h15 : Une animatrice prend en charge les enfants à la sortie de la classe, les effectifs sont d'environ 6 enfants – 6 ans et 9 enfants plus de 6ans.

Des activités libres d'extérieures sont proposées, l'enfant peut faire des propositions à l'animatrice s'il le désire. Il est important que l'enfant puisse courir, jouer sans aucune sollicitation, après une journée d'école, il a besoin de se détendre. De retour à l'accueil les enfants passent aux toilettes et lavent les mains, une animatrice sera présente, elle veillera à sa sécurité et l'hygiène.

16h30 : Un goûter est proposé aux enfants, il est fourni par l'organisateur. Il se compose de fruits, de fromages, de pain, confiture, gâteaux, chocolat, lait. Un enfant volontaire aide l'animatrice pour le service, c'est un moment d'échanges pendant lequel certaines notions, comme le gaspillage, le compostage, l'importance de bien manger sont abordés. Un bilan de la journée d'école sera également fait par les enfants.

Après le goûter les grands font leurs devoirs avec l'animatrice et les petits font des jeux calmes. Ce temps est assimilé à un temps calme pour les petits car les grands sont dans la même pièce. A l'heure actuelle cela ne pose pas de problème, car il n'y a pas beaucoup de devoirs le soir (Pas les jours NTAP et le vendredi les devoirs sont faits à la maison).

17h à 18h30 : Départ échelonné

ORGANISATION DES TAP (temps d'Activités Périscolaires)

Depuis septembre 2014, les directrices des accueils de loisirs et la communauté de communes ont élaboré le Projet Éducatif De Territoire (PEDT).

Les TAP sont mis en œuvre tous les mardis de 15h45 à 16h45 ; le coût aux familles est identique à une autre séquence d'1h d'accueil périscolaire tenant compte des ressources et du nombre d'enfants à charge de la famille.

Plusieurs ateliers sont proposés aux différents cycles (sportif, culturel, créatif, scientifique) en présence d'intervenants extérieurs et/ou des animatrices de l'ALSH.

Nb : une convention de partenariat est signée pour chaque module entre l'association et la communauté de communes organisatrice de ce temps d'accueil (durée de l'intervention, coût, qualifications des intervenants, mise en œuvre de l'atelier, assurance).

Un bulletin d'inscription pour les ateliers TAP est remis aux parents 10 jours avant les vacances.

Les enfants s'inscrivent pour un module d'environ 7 semaines entre chaque période de vacances. L'enfant s'engage ainsi que la famille, à aller jusqu'au bout du module.

A la sortie de l'école, chaque animatrice (ou intervenant) récupère les enfants inscrits dans le même atelier, les comptabilise, les accompagne et les encadre tout au long de la séquence ; à la fin de l'atelier, l'animatrice s'assure que chaque enfant quitte le TAP en fonction des modalités définies par les parents (ALSH, prise en charge par la famille).

L'EQUIPE D'ENCADREMENT :

Directrice :

Mme Lanzarini Sylvie (BPJEPS Loisirs Tout Public) qui est sur deux postes, ASTEM à 40% et sur le poste de direction à 60%

Animatrices :

Mme Piers Michäele (BAFA) animation midi, mercredis et vacances (+ entretien des locaux)

Mme Fuinel Emmanuelle (CAP Petite Enfance) animation midi, soir et mercredis

Agent de service : Me Wieckwoski Emmanuelle (CAP Petite Enfance) restauration, entretien des locaux



ORGANISATION DU TRAVAIL D'EQUIPE :

- Réunion mensuelle avant chaque période de vacances :

Cette réunion est animée par la directrice : bilan de la période écoulée avec l'équipe périscolaire, élaboration et organisation des animations de la cantine et des mercredis pour la période suivante



- Réunion extrascolaire avant les vacances :

Cette réunion se passe en deux temps : élaboration du programme de vacances par l'équipe extrascolaire + liste des besoins

Le programme est présenté puis validé par la directrice qui réalisera le flyer destiné aux familles.

- Réunion trimestrielle en présence de la coordinatrice du service enfance :

Lors de cette réunion un bilan sera effectué sur chaque temps d'accueil en présence de toute l'équipe d'animation.

LES REGLES DE VIE :

- Ne jamais laisser un ou plusieurs enfants seuls,
- Interdiction de fumer dans les locaux, ni devant les enfants,
- Interdiction de consommer des produits illicites (drogues, alcools),
- Pas de portable sur les temps d'animation,
- Faire appliquer les règles d'hygiène (lavage des mains, propreté du matériel ...) et de sécurité (ceinture dans le bus, passage piéton),
- Respecter le rythme de vie de chaque groupe (sieste pour les petits et temps calme pour les plus grands),
- Ne pas gaspiller et détériorer le matériel,
- La journée n'est pas terminée tant qu'il reste des enfants dans la structure,
- Une fois les enfants partis, le matériel sera rangé et le ménage pourra être effectué (pas de ménage dans la salle d'accueil tant que les enfants ne sont pas partis).
- Les chasses d'eau seront tirées avant de partir chaque soir



• Rôle du directeur

Le directeur assure le bon fonctionnement du service et fait le lien entre l'organisateur et son équipe. Il rend des comptes à l'organisateur, aux élus, la CAF, la DDCSPP. Il a un rôle formateur pour son équipe, il est disponible pour son équipe, les parents, et les enfants. Il élabore le projet pédagogique en concertation avec l'équipe, il le met en œuvre et l'évalue, il gère le fonctionnement administratif de la structure.

Mes valeurs :

❖ le respect de l'enfant est très important pour moi :

•L'enfant doit pouvoir s'exprimer et donner son avis sur différents sujets. Je dois être disponible pour éventuellement lui donner mon avis s'il me le demande. Les temps de parole sont des bons exercices,

attendre que le copain ait fini de parler, attendre d'avoir le bâton de parole, ne pas se moquer, respecter les idées de chacun.

• Le respect du matériel et des locaux est une valeur qui doit être travaillée sur du long terme, profiter des moments d'échanges pour en parler (à la cantine, dans la nature, à l'accueil, au moment du goûter, sur une activité).



• L'enfant a des devoirs aussi, respecter les adultes et les camarades, le matériel qui est mis à sa disposition.

• Partager et se dire que l'on peut faire des tas de choses si on est plusieurs est une évidence : Le partage n'est pas toujours facile chez les enfants, mais reste important pour devenir « une belle personne » : partager des moments inter générationnels, une activité ou tout simplement échanger des idées ou des savoirs, trouver des solutions, évoquer son mal être.

❖ **Développer l'entraide :**

Les plus grands aident les plus petits et les plus fragiles, ils s'apportent mutuellement du réconfort.

• **Rôle de l'animateur**

L'animateur est avec les enfants. Il est présent et disponible, il sait valoriser, il les accompagne dans leur journée, même quand il laisse les enfants en autonomie, il observe pour assurer la sécurité morale et physique de l'enfant. Il participe à la mise en œuvre du projet pédagogique, notamment en proposant des activités en lien avec les objectifs, il fait des propositions et sait s'effacer quand il faut.

L'ASPECT EDUCATIF

Ce projet pédagogique prend en compte le PEDT de la Communauté de communes ainsi que le projet de l'école.



Les intentions éducatives présentes dans le PEDT :

- Assurer la cohérence éducative
- Faire de l'enfant un citoyen intégré à la société
- Permettre l'épanouissement et le développement personnel de l'enfant

Le projet d'école :

- Valoriser le travail à l'écrit
- Mettre en place une méthode de travail (résolution de problèmes)
- Développer le respect et l'entraide entre les enfants, les adultes, les locaux.

Bien évidemment notre projet intègre à tout moment la sécurité physique, affective et morale du public accueilli, une attention particulière est portée aux plus jeunes.

Nos objectifs, en lien avec le PEDT, seront mis en place pour les 3 années à venir. Il n'est pas figé dans le temps et pourra être modifié à tout moment, si besoin.

1- ASSURER LA COHERENCE EDUCATIVE	
Elaborer des projets communs avec l'école	<p style="text-align: center;">Travail sur le thème de l'année</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par des ateliers de cuisine, des ateliers d'arts plastiques - Création de jeux d'extérieur ou d'intérieur
Communiquer avec l'équipe enseignante	<p style="text-align: center;">Communication au quotidien</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation aux réunions de rentrée, conseil d'école - Echange sur les difficultés rencontrées lors des différents temps (accueil de loisirs, école) avec les enfants
Assurer une bonne communication avec les différents acteurs	<p style="text-align: center;">Utilisation d'outils mis en place</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enveloppe de liaison, mails, téléphone - Rendez-vous, affichage - Réunion, un bilan du déroulement de la journée régulier - Echange avec les élus et la Communauté de communes par le biais de réunions régulières

2- FAIRE DE L'ENFANT UN CITOYEN INTEGRE

Le sensibiliser au gaspillage	<p>A la cantine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les enfants ne se servent que ce qu'ils vont manger, on ne jette rien. - Organisation d'un temps de parole sur le sujet. - Information par un affichage - Implication des enfants (service du pain, nettoyage des tables, smilles)
Le sensibiliser sur l'importance du compostage et son environnement	<p>A la cantine/ au goûter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Implication des enfants dans le service - Chaque jour un enfant de service, triage des aliments (poubelles de couleurs, composteur....) - Intervention du sictom - Création d'un jeu sur les différentes étapes du compostage - Mise en place d'un potager et plantation de fleurs. - Intervention du CPIE
Le sensibiliser sur l'importance de bien manger	<p>A la cantine</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à la semaine du goût - Jeu Kim goût (découverte de nouvelles saveurs) le mercredi - Tirage au sort de sa place avec des images (fruits, légumes) que les enfants ne connaissent pas ; des échanges seront faits à ce moment-là (d'où il vient, sucré, salé...) <p>Ateliers cuisines pendant les vacances</p>
Le sensibiliser sur la collation	<p>Au goûter</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sous forme de débat, pendant le goûter, chaque jour
Le sensibiliser sur l'importance de bien dormir Respecter le rythme du sommeil Favoriser les échanges avec l'extérieur	<p>Pourquoi se coucher tôt ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'une frise sur le rythme du sommeil - Information sur les conséquences du manque de sommeil : Fatigue à l'école, problèmes de concentration, agressivité. Création d'un petit livret « bien dormir » - Au moment du réveil, un réveil échelonné - En permettant à l'enfant de se réveiller tout seul, car il a assez dormi - Journée intergénérationnelle/Rencontre inter centres - Sortie piscine/ sortie pendant les vacances /Camp
Favoriser l'entraide, le respect, la politesse	<p>Sur tous les temps</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un partenariat grand, petit : prise en charge des petits par les grands au moment des smilles, des jeux et de la vie quotidienne - Un travail sera fait sur tous les temps, que la politesse devienne un reflexe. - Jeux de rôle

3- PERMETTRE L'ÉPANOUISSEMENT ET LE DEVELOPPEMENT PERSONNEL DE L'ENFANT

<p>Permettre à l'enfant d'arriver à l'accueil de loisirs dans de bonnes conditions</p>	<p>Accueillir l'enfant dès son arrivée</p> <p>Les enfants petits et grands sont accueillis par l'animatrice dans le hall de l'accueil de loisirs dès leur arrivée. Après un temps de discussion.</p> <p>Il est accompagné dans la salle périscolaire, salle aménagée.</p> <p>Si l'enfant n'a pas déjeuné, on lui proposera une collation</p> <p>L'enfant racontera sa journée avec l'aide de l'animatrice.</p>
<p>Permettre à l'enfant de partir de l'accueil de loisirs dans de bonnes conditions</p>	<p>Raconter aux parents le déroulement de la journée</p>
<p>Etre acteur de son temps</p> <p>Favoriser l'engagement de l'enfant</p> <p>Accompagner l'enfant dans le choix de son engagement</p> <p>Impliquer et accompagner les enfants dans la vie de l'accueil périscolaire</p>	<p>Différents espaces sont proposés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salle périscolaire avec des coins (dinette, kalpa , garage...) ou l'enfant peut circuler en autonomie. -Complexe sportif : <p>L'enfant propose ou organise des jeux avec ou sans l'animatrice</p> <p>Choix, engagement</p> <p>Une activité encadrée est proposée sur une période.</p> <p>Les enfants qui font le choix d'y participer s'engagent à aller jusqu'au bout.</p> <p>Chacun finit ce qu'il a commencé.</p> <p>Des propositions pourront être faites par les enfants.</p> <p>Participation à la vie collective</p> <p>A la restauration, chaque semaine un enfant est de service de pain et de table, petits et grands y participent.</p> <p>Au moment du goûter également, il aide l'animatrice dans la distribution et participe au rangement...</p> <p>Participation aux règles de vie et aux activités en autonomie</p>



- **Avec la famille**

Au quotidien, les parents sont accueillis, ils en profitent pour dire si l'enfant a passé une bonne nuit et si il y a des consignes particulières pour la journée.

Le soir l'équipe prend le temps pour parler avec les parents, il est très important que les parents se sentent accueillis et écoutés. Ils ont besoin de savoir comment s'est passée la journée. Les parents sont informés de l'évolution du PEDT, une fois par an un sondage est donné aux familles, le parent délégué au comité de pilotage fait le lien avec AL.

Une réunion est organisée par la directrice de l'accueil de loisirs, le parent délégué au comité de pilotage, avec l'équipe éducative, les parents délégués au conseil d'école, les élus, le point est fait sur les résultats du sondage, ensemble nous cherchons les solutions pour améliorer ses NTAP.

Le cahier de vie sera mis à la disposition des enfants et des familles.
Il pourra être consulté à tout moment

- **Avec l'école**



Les enfants de l'AL sont également accueillis à l'école.

La directrice est invitée au conseil d'école. Les maitresses sont invitées

sur tous les moments conviviaux proposés par l'AL (repas de Noël, représentation de théâtre.....)

Au quotidien, et chaque jour la directrice de l'AL et de l'école échangent les informations, les problèmes rencontrés avec les enfants dans la journée, ce qui permet d'améliorer la mission de chacune auprès de l'enfant.

Depuis plusieurs années, la directrice de l'AL est invitée au conseil d'école.

Une réunion conjointe AL/ école est prévue à chaque trimestre. Le Pedt renforce la reconnaissance du lien avec l'école

- **Avec l'organisateur**

Un bilan est réalisé à chaque période de vacances en présence des autres accueils de loisirs. Un travail d'équipe : le PEDT nous a permis d'apprendre à travailler ensemble, la communication est plus facile et les échanges sont riches : Un vrai partenariat.

• L'Evaluation

Le projet pédagogique est en lien avec le PEDT, il est mis en place pour 3 ans. Mais celui-ci peut être réajusté en cas de besoin, selon la fréquentation des différents temps d'accueils. Chaque année le PEDT est évalué par les différents acteurs en comité de pilotage. Une évaluation est programmée en fin d'année avec l'équipe d'animation



